

SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2009

~~~~~

Date de convocation : 13 novembre 2009

L'an deux mille neuf, le vingt trois novembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Claude FOURNET, Maire.

Monsieur Jean-Claude GRAS a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Christian Roux, Nicole Bouet, Denis Galland, Pierre Laurent adjoints – Dominique Jouve, Lucien Maury, Patrice Mondon, Jean-Claude Gras, Béatrice Rochaix , Régine Thévin, Sarah Lambert conseillers municipaux.

Absents : Lucien Gollé, absent excusé qui a donné pouvoir à Dominique Jouve, Marie-Pierre Reynaud absente excusée qui a donné pouvoir à Patrice Mondon.

## **1) PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 22 OCTOBRE.**

Le procès verbal de la séance du vingt deux octobre deux mille neuf est validé à l'unanimité après lecture.

## **2) MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU**

Mme le Maire informe les membres du conseil que le Cabinet Crouzet Urbanisme a fait parvenir une proposition financière relative à l'élaboration de la modification du PLU. Le montage du dossier ainsi que l'intégration de cette modification simplifiée est facturé 700 € HT.

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour engager dépense et modification simplifiée du PLU.

## **3) APPEL D'OFFRES RACCORDEMENT EAU ET ASSAINISSEMENT QUARTIER DE LA GARE**

Mme le Maire informe les élus que la commission a ouvert les plis le 20 novembre dernier : 8 propositions ont été enregistrées. Mr Fabre de la DDE, doit faire parvenir, après vérification des dossiers et devis, le récapitulatif. Dès sa réception, une nouvelle réunion de la commission permettra de choisir l'entreprise.

## **4) CAPTAGE DES BARROUX**

Mme le Maire donne lecture d'une lettre émanant de la Direction de l'Environnement du Département interrogeant le Maire sur le devenir du captage des Barroux.

Sachant que le captage n'a jamais été exploité régulièrement à cause du trop faible débit, et que la municipalité envisage la vente des forages, les élus décident à l'unanimité l'abandon de l'exploitation, et charge le maire de joindre le service des domaines pour faire réaliser une estimation.

## **5) PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Madame le Maire et certains élus ont assisté à une réunion à Nyons d'information sur le PCS. Une commission est créée pour travailler à la création et mise en place du PCS sur la commune

comprenant Nicole BOUET, Sarah LAMBERT, Régine THEVIN, Christian ROUX, Lucien MAURY, Denis GALLAND et Marie-Claude FOURNET.

## **6) SUBVENTION RACCORDEMENT RESEAU EAU QUARTIER DES ESTANGS**

Mme le Maire indique à l'assemblée la notification d'octroi d'une subvention de 10 000 euros par le Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales.

Compte tenu du montant très important des travaux à réaliser et des deux possibilités à envisager à ce jour ( forage et traitement de l'eau avec la construction d'un bassin, ou branchement au réseau d'eau de Nyons), le conseil ne peut se prononcer et engager rapidement des travaux pour obtenir cette subvention. Après concertation, les élus souhaitent évoquer ce point avec Mr Mariton prochainement avant de prendre toute décision.

## **7) NUMEROTATION DES VOIES COMMUNALES**

Deux devis ont été transmis, relatifs à la mise en place technique (plans communaux) et administrative de cette numérotation, d'un montant de 4 300 € HT et 1600 € HT pour les mêmes prestations.

Après délibération, les élus votent à 13 voix pour et 1 abstention pour confier à l'entreprise SIRAP cette prestation d'adressage postal pour un montant de 1600 € HT.

## **8) RECENSEMENT AGRICOLE**

Madame le Maire informe les élus qu'un recensement agricole aura lieu de septembre à janvier 2010. les conseillers seront sollicités par la DRAAF par le biais d'une commission consultative communale pour participer à ce recensement.

## **9) REQUETE ESPACE SPORTIF**

Mme le Maire donne lecture d'un courrier relatif à un projet de création d'un espace d'initiation et de pratique du VTT. Après concertation, les élus décident de rencontrer le porteur du projet.

## **10) CERTIFICATS ECONOMIE D'ENERGIE**

Christian ROUX donne lecture d'une proposition du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme, relatif à la maîtrise des dépenses d'énergies et la valorisation financière des certificats d'Economies d'Energie. Le SDED s'engage à gérer les certificats à la place des collectivités. Après délibération, les élus votent à 2 abstentions et 12 voix et acceptent la proposition du SDED.

## **11) HANGAR MARCELLIN**

Mme le Maire informe les élus des candidatures retenues: après délibération, le conseil décide de donner le hangar à Mr TOURRE.

## **12) CAUE**

Dominique JOUVE fait un point sur les projets de travaux d'aménagement du village. Suite à la rencontre avec le CAUE ( Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme), il s'avère nécessaire d'avoir une approche globale d'aménagement du village. Un phasage des divers travaux est à établir ( réseaux d'assainissement du village, prévoir

l'extension du réseau quartier St Jean, acquisition de terrains...) avec l'aide du CAUE afin d'établir un cahier des charges précis.  
La municipalité pourra ensuite contacter des bureaux d'études et fixer les phases des travaux à réaliser.

### **13) DIVERS**

#### **- Logement Duplan**

Le dossier du CALD est enfin parvenu en mairie aujourd'hui, les travaux devraient commencer assez rapidement.

#### **- Projet extension Bistrot de Venterol**

Un devis a été transmis par l'entreprise Bayet aujourd'hui, proposant une extension de bâtiment avec plan pour un montant de 37 880 € HT ( uniquement travaux de gros oeuvre). Les élus soulignent que cette somme correspond à une partie des travaux à réaliser et n'inclut pas les finitions, l'électricité, le chauffage, le carrelage...  
Mme le Maire signale qu'elle a prochainement rendez vous avec Messieurs Couillet au sujet du bail.  
Ce dossier sera revu au prochain conseil municipal.

#### **- Source des Grioux**

Suite à la visite de Mr ZEBBAR représentant Veolia relative à l'utilisation et la remise en service de la source des Grioux, il a été décidé d'installer une vanne quartier des Echirons. Le devis proposé est de 437.90 € HT, validé par le conseil.  
D'autre part, le conseil municipal souhaite également poser une vidange dans le réservoir des Grioux du village; le montant du devis s'élève à 517.34 € HT, accepté à l'unanimité par le conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.